

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 30 JUIN 2022 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Décision Modificative n°1/2022 du Budget Principal ;
- Décision Modificative n°1/2022 du Budget Location de bâtiments industriels ;
- Prolongation d'une avance remboursable du budget principal vers le budget annexe de lotissement Le Plessis ;
- Demande de subvention CAF de la Vendée : Travaux de réhabilitation de la Fabrik ;
- Demande de subvention Département de la Vendée : Petites Villes de Demain / Atelier Révélation ;
- Demande de subvention Département de la Vendée : Petites Villes de Demain / Etude stratégie commerciale ;
- Demande de subvention Département de la Vendée : Petites Villes de Demain / Etude de programmation pré-opérationnelle Fleuriais ;
- Demande de subvention DRAC : Etudes pour le ravalement des façades de l'église Saint Pierre ;
- Demande de subvention Région des Pays de la Loire : Etudes pour le ravalement des façades de l'église Saint Pierre ;
- Demande de subvention Département de la Vendée : Etudes pour le ravalement des façades de l'église Saint Pierre ;
- Demande de subvention Programme Département 2022 : Mobilier bibliothèque ;
- Demande de subvention Programme Département 2022 : Accueil périscolaire Evrunes ;
- Demande de subvention Programme Département 2022 : Restaurant scolaire Evrunes ;

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- Convention ENEDIS : mise à disposition de terrains rue Léo Baekeland ;
- Convention SyDEV : création d'un cheminement piétons à la bibliothèque ;
- Redevance d'occupation du domaine public par des ouvrages de distribution du gaz – année 2022 (GRDF) ;
- Cession de parcelles communales Place des Prieurs ;
- Acquisition foncière d'une parcelle rue du Bourneau – régularisation ;
- Acquisition foncière d'une dépendance route d'Evrunes ;
- Enquête publique préalable à la cession de chemins ruraux et voie communale : définition des conditions des aliénations ;

CULTURE

- Tarifs / abonnement – saison culturelle 2022/2023 ;
- Convention Communauté de Communes du Pays de Mortagne : partenariat dans le cadre de la ludothèque ;

ENFANCE-JEUNESSE

- Modification du règlement intérieur des structures enfance-jeunesse suite à la réouverture des espaces jeunes municipaux ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,

Alain BROCHOIRE